



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques

FD/LD/MJ

Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 185

OBJET : Imerys – Anniversaire 120 ans

Route du Quartz

Le 13 septembre 2024 de 8h à minuit

Circulation et stationnement réglementés

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4.

Vu le Code de la Voirie routière.

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.325-1 à L.325-3 L.325-6 à L.325-12 et R.325.12 à R.325-52 relatifs à la mise en fourrière des véhicules gênants.

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 II, 10 relatifs à tout stationnement et toute circulation à l'intérieur du périmètre de la manifestation et qui sont considérés comme gênant.

Vu la mise en place au niveau national du Plan Vigipirate « urgence attentat », ayant notamment pour objectif la vigilance, la prévention et la protection des lieux et bâtiments publics.

Vu la demande faite par Madame Flore Dumont- représentant Imerys- Lanvrian - 56276 PLOEMEUR Cedex.

Considérant que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par cette manifestation.

ARRETE

Article 1 : à l'occasion des 120 ans d'Imerys, l'organisateur est autorisé à occuper le domaine public, route du Quartz, sur la section après la bifurcation vers le lieu-dit de Kerantonel jusqu'à l'entrée d'Imerys, le 13 septembre 2024 de 8h00 à minuit.

Article 2 : Pour cela, la circulation sera interdite sur la même portion, sauf livraison, selon la signalisation mise en place, le 13 septembre 2024 de 8h00 à minuit.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Article 3 : La signalisation réglementaire sera entretenue par l'organisateur.

Article 4 : Le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, la responsable de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

11 SEP. 2024

Claude ORVOINE
Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex